

De nouveaux défis après le vote du statut de la fonction publique

Récemment la Fédération Générale des Expéditionnaires et Commis de l'Etat - FGEC, s'est réunie pour sa 31e Assemblée Générale dans les locaux de l'Alvisse Parc-Hôtel à Dommeldange.

Le président, Monsieur Gilbert Goergen a tenu à remercier les membres fidèles présents chaque année à l'assemblée et a annoncé que le programme de la soirée serait bref mais crucial.



Il a relevé que la FGEC a participé aux différentes réunions au sujet du futur statut, mais que nos idées sur le développement de la carrière de l'expéditionnaire administratif et technique n'ont pas toutes été retenues.

Lors de ces réunions, la FGEC a été représentée par des expéditionnaires administratifs, techniques, mais aussi technique avec diplôme de technicien.

La FGEC avait proposé de rattraper le déficit de grades et donc aussi en rémunération de la carrière de l'expéditionnaire par rapport à la carrière moyenne en repositionnant la carrière de l'expéditionnaire. Comme arguments en faveur de ce reclassement, il y avait lieu de prendre en compte la complexité grandissante des tâches ainsi que leur diversité qui incombe à nos ressortissants.

Malheureusement, le ministre de l'époque, Monsieur Biltgen, avait déjà des idées très arrêtées sur le sujet. Reprenant certaines de nos propositions et éliminant d'autres, il a appliqué le vieux principe du "diviser pour mieux régner". Il a décidé de scinder la carrière en deux dans le futur statut.

Ce dernier a été voté le 24 mars 2015, et dans quelques mois, chaque administration et entreprise publique devrait avoir répercuté les nouveaux changements. Il est évident que ceci ne se passera pas sans difficultés.

La FGEC veut consulter ses membres lors d'une assemblée générale extraordinaire afin de renouveler la confiance dans les travaux de son comité et de lui permettre de changer ses statuts afin de devenir plus flexible et de répondre aux exigences du nouveau statut du fonctionnaire et ainsi de mieux défendre les intérêts des expéditionnaires administratifs, techniques, mais aussi des techniciens.

Après ces propos, le président a passé la parole au secrétaire général, Monsieur Edouard Viana, qui a fait un résumé détaillé des dates cruciales et des propos intéressants sur le parcours du projet du statut. Ainsi avec la nouvelle réforme, le cadre fermé n'existera plus et permettra à beaucoup de fonctionnaires de laisser enfin derrière eux ce blocage d'avancement de leur carrière.

Une demande d'entrevue avec l'actuel ministre de la fonction publique a été refusée. Alors qu'il y a encore matière à clarifier, Monsieur Dan Kersch estime que tout a été discuté avec son prédécesseur. C'est dans cette logique qu'il refuse le dialogue à toutes les associations syndicales.

La FGEC est affilié à la CGFP. En tant que tel, son comité participe aux délibérations du Comité Fédéral de la CGFP, ainsi qu'au comité exécutif.

Après les élections de la chambre professionnelle où la FGEC est représentée par 4 membres du comité, elle est venue à apporter son soutien sur la position de la CGFP au sujet du referendum qui va être tenu le 7 juin 2015.

Après toutes ces explications, c'était au tour du trésorier, Monsieur Christian Faber de présenter un bilan financier structuré et détaillé de l'année écoulée. Les domiciliations coûteuses auprès des banques luxembourgeoises ont causé des frais considérables. De ce fait, les membres concernés ont été contactés en vue d'un éventuel changement de compte. Ainsi, la plupart de ces domiciliations ont été transférées aux CCP respectifs.

Les réviseurs de caisse, Monsieur Marco Riewer et Monsieur Philippe Triniane, ont confirmé une excellente tenue des livres de compte, ce qui a valu décharge au trésorier par l'assemblée générale.

Par la suite, le président Monsieur Gilbert Goergen a annoncé que le comité de la FGEC sera renouvelé.

Monsieur Henri Zeig, vice-président et membre fondateur de la FGEC, a donné sa démission pour raison de santé. Monsieur Aloyse Chrisnach quitte le comité suite à son changement de carrière.

A leur place ont été acceptées la candidature de Monsieur Pierre Hoffmann et la cooptation de Monsieur Carlos Fernandes, qui sont venus étoffer le comité de la FGEC.

Le président a clôturé l'assemblée tout en invitant les participants à prendre un vin d'honneur ainsi qu'une agape offerts par le comité.





**FEDERATION GENERALE
DES EXPEDITIONNAIRES ET
COMMIS DE L'ETAT** a.s.b.l. affiliée à la CGFP

Le comité se compose comme suit: Gilbert Goergen, président; Joé Weishaupt, 1er vice-président; Arlette Schmit-Weber, 2e vice-présidente; Edouard Viana, secrétaire général; Patrick Lommer, secrétaire-adjoint; Christian Faber, trésorier; Fränk Clement, trésorier-adjoint; et des assesseurs Laurent Becker, Carlos Fernandes, Pierre Hoffmann et Joe Peter.

